

Invitation spéciale

RENCONTRE DE PARENTS (FORMAT VIRTUEL)

Lundi 5 février 2024

Bienvenue à tous!

Partie 1

Invitation spéciale

RENCONTRE DE PARENTS (FORMAT VIRTUEL)

Lundi 5 février 2024

18h 30 à 19h 50

Les sujets abordés seront:

- Le plan d'intervention et la Transition École Vie Active (TÉVA);
- La modification des attentes du programme de formation;
- Les trajectoires scolaires.



Partie 2

20h 00 à 20h 45

(Sur invitation seulement)
Passage primaire secondaire
pour les clientèles suivantes:

- Soutien à l'autonomie et à la socialisation (SAS)
- Soutien aux apprentissages (SA)
- Soutien émotif (SÉ)
- Soutien langagier (SL)
- Déficience intellectuelle légère et troubles associés (DIL + TA)

L'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE
ENGAGEMENT / COLLABORATION
ADAPTABILITÉ

5 février 2024

Plan d'intervention/Plan de transition

Mélissa Bouthillier - Conseillère pédagogique, équipe PI
Carolyn Murphy - Conseillère pédagogique, équipe PI-PT
Geneviève Gauthier - Agent de développement Transition
école-vie active (TÉVA)

Centre
de services scolaire
de Laval

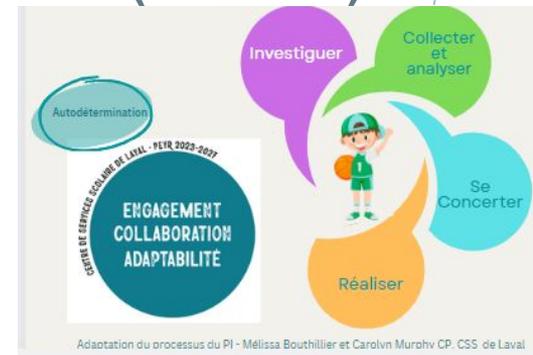
Québec 

Intention

Compréhension de ce qu'est un plan d'intervention, de son utilité et de ce qui s'y trouve .

Introduction au plan de transition.

Introduction à la Transition école-vie active (TÉVA)



Pourquoi un plan d'intervention



La situation nécessite la **mobilisation** de l'élève, l'école, la famille et la communauté afin de trouver ensemble des solutions aux difficultés rencontrées et permettre à l'élève de progresser.

Nécessité d'adapter les interventions aux besoins des élèves et de mettre en place de ressources spécialisées ou encore d'**adaptations** diverses, en plus des actions habituelles.

Flexibilité, adaptation, modification

Pour les élèves ayant des besoins particuliers en fonction de leur plan d'intervention

Changements qui touchent les critères et les exigences d'évaluation

6
modification

Ajustement ou aménagement qui ne vient pas modifier ce qui est évalué. Ne diminue pas les exigences de ce qui est évalué

adaptation

Souplesse qui permet d'offrir des choix planifiés.

flexibilité

Pour tous les élèves

L'autodétermination

- Permettre à l'élève de prendre place sur le **siège conducteur de sa vie**. (Sebag, 2010)
- Permettre à l'élève de développer son **autonomie, son sentiment de compétence et d'appartenance**.



Offrir à l'élève la possibilité de:

- Connaître ses besoins,
- Identifier ses défis, ses forces,
- Faire des choix,
- Prendre part aux décisions qui le concernent,
- Faire part de son point de vue, de son opinion,
- Etc.

Rôle des acteurs



L'ÉLÈVE

Avec l'aide des autres acteurs du PI et dans la mesure de ses capacités, il **prend part à toutes les phases** d'établissement de son PI: collecte d'information, analyse de la situation, formulation des objectifs, choix des moyens, suivi et révision du PI.



LE PARENT

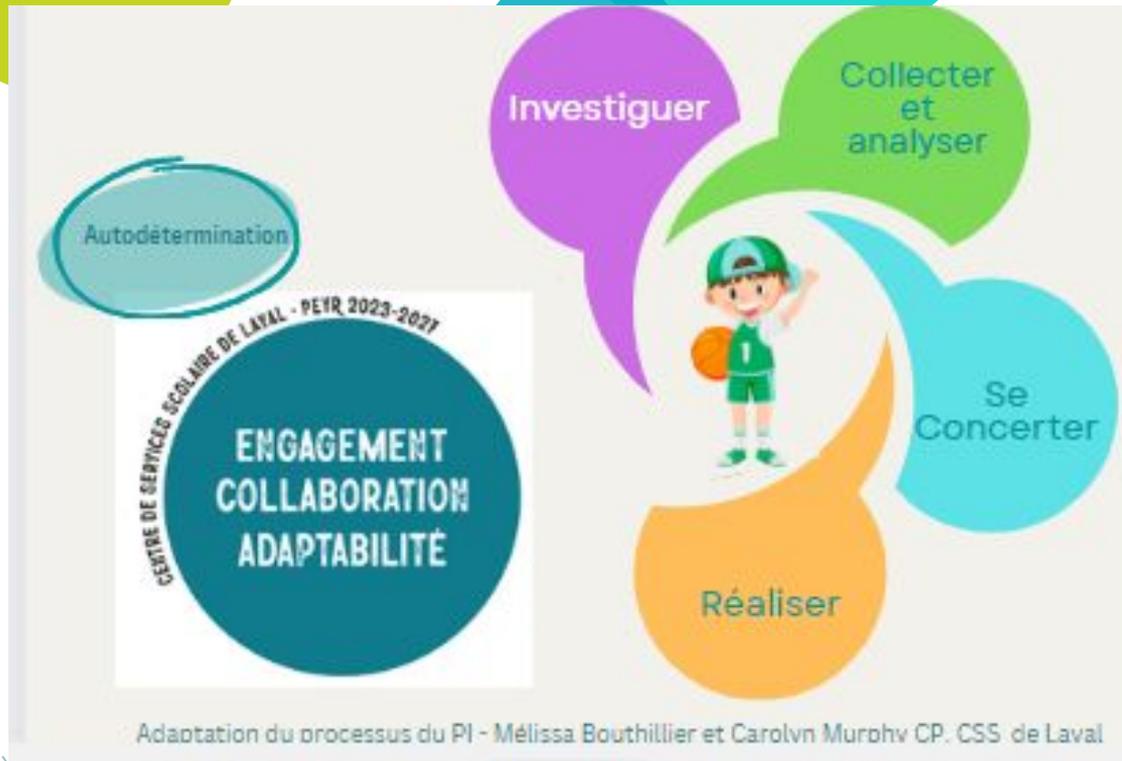
Premier responsable du bien-être de son enfant, il accompagne l'élève au quotidien dans ses apprentissages; participe à chacune des phases du PI; partage son expertise et ses connaissances de l'élève avec les acteurs scolaires; exprime son point de vue sur les objectifs et moyens choisis; applique les moyens prévus et communique ses observations des progrès de l'élève.



L'ÉCOLE

La direction, les enseignants et autres intervenants scolaires accompagnent l'élève dans chaque étape du PI. Aussi, ils soutiennent l'élève développer son autodétermination.

Les phases du plan d'intervention



Mise en oeuvre de la phase de réalisation

“

Mise en place
systématique
des moyens
inscrits au PI

Observation
et
consignation
du progrès de
l'élève en lien
avec les
objectifs

Évaluation
avec l'élève de
l'efficacité des
moyens et
réajustement

Établissement d'une communication régulière avec le parent

La transition école-vie active (TÉVA)

Un **plan d'intervention** est mis en place pour un **élève à risque** lorsque sa situation problématique perdure au-delà des interventions adaptées.



La transition de l'école vers la vie active (TÉVA) est une **démarche** qui vise l'accompagnement du jeune dans l'élaboration et la réalisation de son **projet de vie** (Guide TEVA, p. 6).

L'objectif de la démarche TEVA est d'assurer au jeune, ainsi qu'à sa famille, des **services de qualité** en continuité, qui répondent à ses besoins et à ses aspirations en fonction de son projet de vie.



Pourquoi faire une démarche TÉVA?

- ❑ Contrer les obstacles possibles à la sortie de l'école
- ❑ Développer l'**autonomie** et l'**autodétermination** des élèves
- ❑ Assurer un **continuum de services** entre l'école et la vie adulte (éviter un bris de services) .
- ❑ Éviter la perte des acquis
- ❑ Favoriser le **partenariat** entre l'école, la famille et la communauté
- ❑ Faire connaître les **ressources** et les **services** à l'extérieur de l'école

La démarche TÉVA - Sphères de vie



L'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE
ENGAGEMENT / COLLABORATION
ADAPTABILITÉ

Merci!

Mélissa Bouthillier - Conseillère pédagogique, équipe PI
Carolyn Murphy - Conseillère pédagogique, équipe PI-PT
Geneviève Gauthier - Agent de développement Transition
école-vie active (TÉVA)

Centre
de services scolaire
de Laval

Québec 